

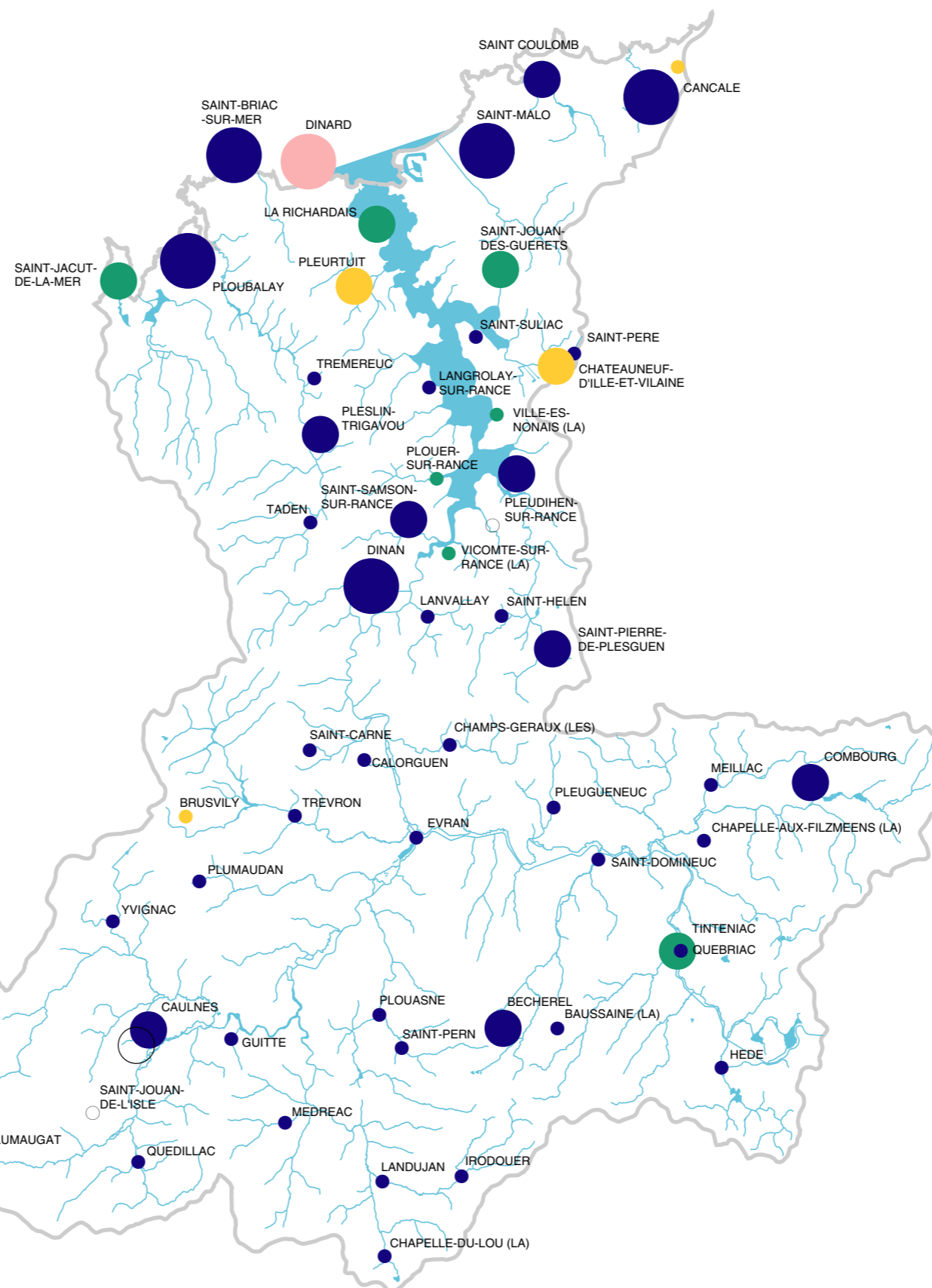
Effacité de l'infrastructure d'assainissement en 2001 (au regard des objectifs de rejet en vigueur)

Capacité épuratoire en équivalent-habitants

- de 10000 à 300000
- de 2 000 à 9999
- de 0 à 1999

Efficacité des stations d'épurations

- bonne ou très bonne efficacité
- moyenne ou satisfaisante
- médiocre ou insuffisante
- mauvaise
- stations industrielles : pas de données d'efficacité



Méthode d'élaboration :

Pour cette carte, la cellule d'animation a procédé à un travail d'harmonisation des données à l'ensemble du SAGE. En effet, les deux services de Police de l'eau n'ont pas adopté le même mode de classification pour qualifier l'efficacité des stations : (SATESE 22 : 5 classes, DDASS 35 : 4 classes). Dans un souci de cohérence, le choix s'est porté sur le nombre de classes le plus réduit (DDASS 35).

Cette indicateur d'efficacité de l'ouvrage par rapport au milieu est mesuré en référence des objectifs de rejet en vigueur en 2001 (Bilan DDASS 2001).

Commentaire :

Les 51 stations d'épuration collectives du bassin versant desservent une population de 219 000 équivalents-habitants (EH) (saisonniers inclus) et présentent une capacité nominale de l'ordre de 300 000 EH.

La rénovation des plus grands ouvrages littoraux est récente (ou en cours dans le cas de Dinard et de Dinan). Le traitement apparaît insuffisant pour la ville de Dinard **mais il faut préciser que la nouvelle station autorisée devrait être opérationnelle en 2003.**

Il reste que, malgré un taux de dépollution globalement satisfaisant (62 %), des efforts de collecte demeurent encore nécessaires, notamment par temps de pluie, en zone littorale, pour protéger des usages importants et très exigeants.

Le fonctionnement de ces ouvrages génère 3 500 t/an de matière sèche.

